



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Prelevements obligatoires

Question au Gouvernement n° 2193

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Maurice Ligot.

M. Maurice Ligot. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'economie et des finances.

Avec le budget de 1997, l'Etat s'est engage dans un effort de reduction des charges fiscales dont le poids, avec celui des charges sociales, freine considerablement et la consommation des menages et l'investissement des entreprises. Cet effort de reduction va se poursuivre sur cinq ans, comme nous l'avons vote.

Pour autant, sera-t-il suffisant pour favoriser la reprise de l'economie et la creation d'emplois ? Car telle doit etre notre preoccupation, celle du Gouvernement comme celle du Parlement. En tout cas, c'est la preoccupation permanente de l'UDF qui s'inquiete du niveau eleve de la TVA et du niveau reellement excessif de la taxe interieure sur les produits petroliers. A l'occasion de la derniere discussion budgetaire, notre groupe parlementaire avait demande au Gouvernement des engagements precis sur ces points.

Un depute du groupe socialiste. Il ne les a pas tenus !

M. Maurice Ligot. Nous comprenons bien que le Gouvernement insiste sur la necessite de respecter le critere de Maastricht qui fixe le deficit budgetaire annuel maximal (« Ah ! » sur les bancs du groupe communiste.)...

M. Maxime Gremetz. Quel aveu !

M. Maurice Ligot. ... a 3 % du PIB. Cela correspond, en fait, a une simple regle de bonne gestion pour eviter de grossir exagerement l'endettement de l'Etat, comme cela s'est produit au cours des annees passees.

Le Gouvernement se doit donc d'agir dans ce cadre. Mais nous tenons a rappeler avec force la necessite parallele de poursuivre avec determination la reduction des prelevements obligatoires - charges fiscales et charges sociales - et, pour y parvenir, de poursuivre courageusement la reduction progressive des depenses publiques.

C'est pourquoi, monsieur le ministre, je vous pose les deux questions suivantes:

Le Gouvernement est-il determine a poursuivre et a amplifier la reduction des charges fiscales et sociales a cote du plan de reduction sur cinq ans de l'impot sur le revenu ?

Compte tenu de la necessite de creer des emplois, preoccupation essentielle que nous avons sans cesse presente a l'esprit, et d'une amelioration de la conjoncture economique que nous ne sommes pas les seuls a constater, dans quelle direction le Gouvernement a-t-il l'intention de s'orienter: baisse des charges sociales ou baisse des impots indirects que j'ai cites, TVA et TIPP ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur le depute, la determination du Gouvernement est totale: nous devons reduire le poids de l'impot et l'annee 1997 constitue, de ce point de vue, l'an I de la baisse de l'impot sur le revenu, l'an I de la reforme fiscale. (Exclamations sur les bancs du groupe socialistes.)

M. Jean-Pierre Brard. Heureusement que vous ne serez plus la pour l'an II !

M. le ministre de l'economie et des finances. Il y a certes, aujourd'hui, des perspectives encourageantes et prometteuses. Nous observons une conjonction de signaux tres favorables: une baisse des taux d'interet sans precedent, une appreciation du dollar, de la lire, de la livre sterling...

M. Jean-Claude Gayssot. Et surtout des profits !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... tous facteurs qui doivent consolider notre croissance.

Dans ces conditions, nous pouvons esperer des ressources fiscales plus substantielles. Mais soyons prudents: nous avons d'abord a reduire les deficits publics. C'est parce que nous avons commence a le faire que nous avons obtenu une baisse significative des taux d'interet. C'est la que reside notre marge de manoeuvre la plus substantielle. C'est ainsi que nous pourrons favoriser l'investissement, la croissance et l'emploi...

M. Jean-Pierre Brard. Il n'y a pas que la Bourse, il y a aussi les ANPE !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... et lutter efficacement contre le chômage. Pendant cette annee 1997, nous devons respecter un double objectif: alléger le poids de l'impôt...

M. Jean-Pierre Brard. Et augmenter le chômage !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... et soutenir la croissance par la baisse des deficits publics. Nous aurons dans quelques mois, ici meme, un debat d'orientation budgetaire.

M. Jean-Yves le Deaut. Vous vous voilez la face !

M. le ministre de l'economie et des finances. C'est a cette occasion, monsieur le depute, que le Gouvernement confirmera sa determination absolue de baisser les impôts.

M. Jean-Pierre Brard. Il y a plus fort que Scapin, ce sont «les Fourberies d'Arthuis» !

M. le president. Monsieur Brard...

M. le ministre de l'economie et des finances. Au-dela de l'impôt sur le revenu, il faut, comme vous en avez exprime le souhait, s'interroger sur ce qui pourrait etre accompli pour reduire le poids des impôts de consommation, mais également des charges qui pesent sur les salaires (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), car elles peuvent, a l'heure de l'economie globale, etre des facteurs d'incitation a la delocalisation de l'emploi.

Nous aurons ce debat dans quelques mois. Pour l'immediat, monsieur le depute, notre determination est de reduire le deficit public et d'abaisser le niveau de l'impôt. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Maurice Ligot.

M. Maurice Ligot. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'economie et des finances.

Avec le budget de 1997, l'Etat s'est engage dans un effort de reduction des charges fiscales dont le poids, avec celui des charges sociales, freine considerablement et la consommation des menages et l'investissement des entreprises. Cet effort de reduction va se poursuivre sur cinq ans, comme nous l'avons vote.

Pour autant, sera-t-il suffisant pour favoriser la reprise de l'economie et la creation d'emplois ? Car telle doit etre notre preoccupation, celle du Gouvernement comme celle du Parlement. En tout cas, c'est la preoccupation permanente de l'UDF qui s'inquiete du niveau eleve de la TVA et du niveau reellement excessif de la taxe interieure sur les produits petroliers. A l'occasion de la derniere discussion budgetaire, notre groupe parlementaire avait demande au Gouvernement des engagements precis sur ces points.

Un depute du groupe socialiste. Il ne les a pas tenus !

M. Maurice Ligot. Nous comprenons bien que le Gouvernement insiste sur la necessite de respecter le critere de Maastricht qui fixe le deficit budgetaire annuel maximal («Ah !» sur les bancs du groupe communiste.)...

M. Maxime Gremetz. Quel aveu !

M. Maurice Ligot. ... a 3 % du PIB. Cela correspond, en fait, a une simple regle de bonne gestion pour eviter de grossir exagerement l'endettement de l'Etat, comme cela s'est produit au cours des annees passees.

Le Gouvernement se doit donc d'agir dans ce cadre. Mais nous tenons a rappeler avec force la necessite parallele de poursuivre avec determination la reduction des prelevements obligatoires - charges fiscales et charges sociales - et, pour y parvenir, de poursuivre courageusement la reduction progressive des depenses publiques.

C'est pourquoi, monsieur le ministre, je vous pose les deux questions suivantes:

Le Gouvernement est-il determine a poursuivre et a amplifier la reduction des charges fiscales et sociales a cote du plan de reduction sur cinq ans de l'impôt sur le revenu ?

Compte tenu de la necessite de creer des emplois, preoccupation essentielle que nous avons sans cesse presente a l'esprit, et d'une amelioration de la conjoncture economique que nous ne sommes pas les seuls a constater, dans quelle direction le Gouvernement a-t-il l'intention de s'orienter: baisse des charges sociales ou

baisse des impôts indirects que j'ai cités, TVA et TIPP ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, la détermination du Gouvernement est totale: nous devons réduire le poids de l'impôt et l'année 1997 constitue, de ce point de vue, l'an I de la baisse de l'impôt sur le revenu, l'an I de la réforme fiscale. (Exclamations sur les bancs du groupe socialistes.)

M. Jean-Pierre Brard. Heureusement que vous ne serez plus là pour l'an II !

M. le ministre de l'économie et des finances. Il y a certes, aujourd'hui, des perspectives encourageantes et prometteuses. Nous observons une conjonction de signaux très favorables: une baisse des taux d'intérêt sans précédent, une appréciation du dollar, de la lire, de la livre sterling...

M. Jean-Claude Gayssot. Et surtout des profits !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... tous facteurs qui doivent consolider notre croissance.

Dans ces conditions, nous pouvons espérer des ressources fiscales plus substantielles. Mais soyons prudents: nous avons d'abord à réduire les déficits publics. C'est parce que nous avons commencé à le faire que nous avons obtenu une baisse significative des taux d'intérêt. C'est là que réside notre marge de manœuvre la plus substantielle. C'est ainsi que nous pourrions favoriser l'investissement, la croissance et l'emploi...

M. Jean-Pierre Brard. Il n'y a pas que la Bourse, il y a aussi les ANPE !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... et lutter efficacement contre le chômage. Pendant cette année 1997, nous devons respecter un double objectif: alléger le poids de l'impôt...

M. Jean-Pierre Brard. Et augmenter le chômage !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... et soutenir la croissance par la baisse des déficits publics. Nous aurons dans quelques mois, ici même, un débat d'orientation budgétaire.

M. Jean-Yves Le Deaut. Vous vous voilez la face !

M. le ministre de l'économie et des finances. C'est à cette occasion, monsieur le député, que le Gouvernement confirmera sa détermination absolue de baisser les impôts.

M. Jean-Pierre Brard. Il y a plus fort que Scapin, ce sont «les Fourberies d'Arthuis» !

M. le président. Monsieur Brard...

M. le ministre de l'économie et des finances. Au-delà de l'impôt sur le revenu, il faut, comme vous en avez exprimé le souhait, s'interroger sur ce qui pourrait être accompli pour réduire le poids des impôts de consommation, mais également des charges qui pèsent sur les salaires (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), car elles peuvent, à l'heure de l'économie globale, être des facteurs d'incitation à la délocalisation de l'emploi.

Nous aurons ce débat dans quelques mois. Pour l'immediat, monsieur le député, notre détermination est de réduire le déficit public et d'abaisser le niveau de l'impôt. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Ligot Maurice](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2193

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 1997, page 729

Réponse publiée le : 5 février 1997, page 729

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 1997